

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 NOVEMBRE 2019 à 19 H 00

*Commission n° 1 « La Ville au service des Riomais » : réunie le 30/10/2019*

*Commission n° 2 « Aménagement et embellissement de la Ville » réunie le 29/10/2019*

*Commission n° 3 « Qualité de vie et animation » : réunie le 28/10/2019*

*Commission n° 4 « Attractivité du territoire » : réunie le 30/10/2019*

## ORDRE DU JOUR

### **EXPOSE DU MAIRE**

#### **DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

- 1 – Motion contre l'atteinte à la qualité de service des trésoreries publiques
- 2 – Compte rendu des délégations accordées au Maire par le Conseil Municipal dans le cadre des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales – Information

#### Eco-Responsabilité – Conseil de Gestion

- 3 – Travaux d'économie d'énergie : toiture groupe scolaire René Cassin – demande de fonds de concours à Riom Limagne et Volcans
- 4 – Attribution subventions éco-manifestations 2019 : Les Archers Riomais et le Rugby Club Riomais
- 5 – Installation d'ombrières photovoltaïques sur les parkings publics – Mesure de publicité

#### **DIRECTION GENERALE ADJOINTE RESSOURCES**

##### Direction des Finances

- 6 – Budget Principal : décision modificative n° 2
- 7 – Admission en non-valeur des sommes irrécouvrables
- 8 – Indemnité de conseil au bénéfice du Trésorier principal
- 9 – Tarifs 2020 : prestations diverses
- 10 – Tarifs 2020 de l'eau et de l'assainissement (part communale)
- 11 – Garantie Emprunt Agence France Locale
- 12 – Conservation du patrimoine historique de la ville : modification de l'autorisation de programme 2013-01
- 13 – Marché d'exploitation de performance énergétique : installations de chauffage, de rafraîchissement, de ventilation et d'eau chaude sanitaire lots 01 et 04 : Compte rendu de délégation donnée au Maire
- 14 – Travaux de réfection des toitures terrasses du groupe scolaire René Cassin : attribution du marché
- 15 – Marchés de nettoyage de bâtiments : compte rendu de délégation au Maire
- 16 – Restructuration des réseaux rue du Moulin d'Eau – Travaux supplémentaires suite à la découverte de problèmes sous la chaussée : avenant 2

##### Direction des Ressources Humaines

- 17 – Tableau des effectifs 2019 : créations et suppressions de postes
- 18 – Mise disposition d'agents de la Ville auprès du Centre Communal d'Action Sociale : renouvellement de la convention

##### Direction de l'Administration Générale

###### • Affaires patrimoniales :

- 19 – Déclassement des locaux de l'ancienne Bibliothèque
- 20 – Cession d'une parcelle communale pour la réalisation d'une maison médicale au Couriat
- 21 – Rue Lucien Bayle : régularisation foncière

- Affaires juridiques :  
22 – Sinistre Eglise Notre Dame du Marthuret : transaction amiable
- Affaires générales :  
23 – Extension d'une chambre funéraire : avis de la Commune  
24 – Ouverture des commerces le dimanche pour 2020

## **DIRECTION GENERALE ADJOINTE SERVICES A LA POPULATION**

### Direction Education Jeunesse

- 25 – Centre médico scolaire (CMS) : participation de la Commune aux frais de fonctionnement

### Direction des Sports

- 26 – Subvention exceptionnelle et convention de partenariat sportif et d'image avec l'association de Johan NIGON « Bobby's Racing junior »
- 27 – Subvention exceptionnelle : Rugby-Club Riomois

### Direction Culture et Vie Associative

- 28 – Fonds d'Initiatives Culturelles – Association des Propriétaires d'Anciennes Demeures Riomoises

## **DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN**

- 29 – Dénomination de voirie – quartier du Creux – opération Auvergne Habitat
- 30 – Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement : exercice 2018
- 31 – Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'assainissement non collectif (SPANC) du SIARR : exercice 2018

L'exposé du Maire sera suivi d'une brève suspension de séance, destinée à permettre aux personnes présentes de prendre éventuellement la parole sur l'ordre du jour.

Dans la mesure où l'heure le permettra, la parole sera de nouveau donnée au public, après la clôture de la séance officielle, pour toutes interventions complémentaires.